

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSIONQUÉBEC, LE 28 FÉVRIER 2025

---

**CABINET DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE***Québec, le 28 février 2025*

Aujourd'hui, à dix heures, il a plu à Son Excellence la Lieutenant-gouverneure de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 87 Loi concernant principalement le développement et la mise en valeur de terrains industriels et la gouvernance de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
- n<sup>o</sup> 90 Loi reconnaissant le hockey sur glace comme sport national du Québec et concernant les référents culturels nationaux

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence la Lieutenant-gouverneure.